



ASSOCIATION RADAR

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

RADAR lance une manifestation d'intérêt.

Radar est une association regroupant des acteurs publics et privés, prêts à mettre leur expertise et leurs ressources au service de solutions concrètes pour les maladies rares.

RADAR propose d'accompagner des projets, menés par des acteurs de tout statut, visant à améliorer le diagnostic précoce et/ou les connaissances, et/ou la prise en charge, dans le domaine des maladies rares en utilisant des solutions impliquant l'usage de l'Intelligence Artificielle.

Les projets doivent déboucher sur des livrables concrets en un ou deux ans et potentiellement réutilisables dans d'autres maladies ou par d'autres types d'acteurs.

Ouvert du 20 avril 2026 au 20 mai 2026

Présentation des modalités de candidature

1. Dépôt des candidatures

Date limite de dépôts des candidatures

Le dépôt de candidatures du présent AMI sera clos le **20 mai 2026**.

Modalités de dépôt de candidature

Les candidatures seront sélectionnées sur la base du dossier de candidature complété, et déposé sur la plateforme de dépôt de candidature :

<https://airtable.com/appnHzdtYCA9LbCyJ/pag4ickDyDOkSNBZo/form>

Seuls les dossiers de candidature complets, transmis dans les délais d'ouverture de l'AMI et soumis selon ces modalités de dépôt de candidature pourront être étudiés par le comité de sélection.

2. Dossier de candidature

Contenu du dossier

Le dossier devra contenir les rubriques suivantes :

1. Description du projet (5 pages max.)

TYPOLOGIE DU PROJET
Enjeux de santé de la ou des maladies rares ciblées
Description des objectifs du projet
Analyse des solutions existantes et justification du besoin de développer une solution nouvelle
MÉTHODES
Nature des données à mobiliser et partenariats pour y accéder
Technologies à développer ou à employer - Prestataires impliqués
LIVRABLES ET DURÉE
Résultats attendus sous un ou deux ans
Résultats attendus d'intérêt commun à d'autres acteurs ou à d'autres maladies

2. Organisation du projet (3 pages max.)

EQUIPE PROJET
Participants du public et du privé
Implication de la filière Maladies Rares (si existante et pertinente)
Implication d'une association de patients (si existante et pertinente)
DÉFINITION DU RÔLE DE CHAQUE PARTICIPANT
Description du rôle et de la contribution attendus de chacun des membres
Comité scientifique à construire ou à mobiliser

Recevabilité de la candidature

DOSSIER DE CANDIDATURE
Soumission dans les délais, sous le format imposé
Complétude du dossier

3. Procédure de sélection

Les candidatures sont étudiées par le comité de sélection. Celui-ci vérifie l'éligibilité des projets à l'AMI et les évalue au regard des critères de sélection définis par l'association RADAR.

La sélection des lauréats sera réalisée en 2 temps :

- Pré-sélection des candidats sur la base des dossiers de candidature reçus,
- Session de présentations orales pour les candidats présélectionnés devant le comité de sélection.

A l'issue de cette session, le comité de sélection établira la liste des quatre lauréats qui pourront bénéficier de l'accompagnement du RADAR.

4. Contact

En cas de questions relatives à cet appel à manifestation d'intérêt, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : sziane@digitalpharmalab.com

5. Procédure et calendrier

Du 20 avril au 20 mai 2026	Période d'ouverture de l'AMI : les dossiers de candidature complétés peuvent être soumis selon les modalités de dépôt de candidature décrites ci-dessus
Du 20 mai 2026 au 3 juin 2026	Phase de pré-sélection des dossiers de candidature : Instruction des dossiers de candidature soumis Choix des candidats pour les présentations orales
24, 25 ou 26 juin 2026	Sessions de présentations orales
1 ^{er} juillet 2026	Annonce des projets sélectionnés
Septembre 2026	Début de l'accompagnement des projets par RADAR

6. Engagement des candidats sélectionnés

Tout au long du suivi par RADAR, les candidats sélectionnés s'engagent à :

- Partager un reporting régulier, mensuel par exemple, à définir ar le porteur de projet
- Répondre aux sollicitations de communication vers l'externe : prise de parole, interviews, etc.

7. Engagement de RADAR

Les projets sélectionnés seront accompagnés par au moins deux mentors de RADAR une fois par mois. De plus, les projets bénéficieront des compétences mobilisables dans le réseau RADAR autant que nécessaire. RADAR promouvra les projets à l'aide de ses canaux de communication.